

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date 29.11.2020	Heure 20h54	Numéro 20.213	Département(s) PRÉSIDENCE
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Groupe Vert'Libéral-PDC

Titre : Élections communales et recours : que se passe-t-il à la chancellerie ?

Contenu :

Un mois. C'est le temps qu'il a fallu entre la communication des résultats de l'élection au Conseil communal de Neuchâtel et la fin de l'incertitude entourant la prise de fonction des autorités. Depuis les élections communales 2020 et les couacs multiples qui ont eu lieu, notamment techniques et d'ordre communicationnel, des délais étonnamment longs ont été observés pour le traitement des recours enregistrés à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel. Par ailleurs, la nature des problèmes rencontrés lors du dépouillement et lesdits recours ainsi que leur traitement questionnent sur la solidité de l'appareil juridique entourant les élections, et de l'institution.

Notre groupe s'inquiète donc du fonctionnement de la chancellerie et des points mentionnés, et en particulier des risques que les procédures actuellement en place pourraient faire courir sur la bonne gouvernance des institutions démocratiques : si la régularité des scrutins doit toujours être garantie et vérifiable, l'incertitude sur l'issue d'un scrutin ne doit pas pouvoir perdurer pendant plusieurs semaines.

Développement :

Notre groupe s'inquiète particulièrement des échéances électorales futures. Au vu de ce qui a pu se passer pour la commune de Neuchâtel, le report des élections ainsi que le recours ont retardé d'autant plus la validation du résultat. Nous nous retrouvons donc à un peu plus d'un mois de la fusion avec, enfin, la conclusion tant attendue. Si les procédures s'étaient poursuivies, cela aurait pu avoir un certain nombre de conséquences absolument désastreuses en termes d'image pour la nouvelle commune, et plus largement pour le canton :

- une hypothétique mise sous tutelle de la commune si les recourants avaient persisté au tribunal cantonal ;
- une situation intenable professionnellement pour tout-e candidat-e qui doit quitter son précédent emploi alors même qu'il/elle n'est pas assuré-e d'entrer en fonction ;
- une lacune juridique qui pousserait à un recomptage ou à une annulation du vote dans toutes les autres communes où le vote a été sujet à même problème ;
- une nouvelle habitude de contester une élection pour des motifs relevant du problème technique.

C'est dans un souci de respect des institutions, des candidats, des partis et des citoyens engagés dans le processus électoral que nous nous posons ces questions.

Demande d'urgence : OUI

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Maxime Auchlin

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Aël Kistler	Alain Marti	Blaise Fivaz
Mireille Tissot-Daguet	Jennifer Hirter	Jan Homberger